



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Scioglimento di società

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
ORVANA Sàrl, en liquidation, Anières
2. Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire des associés
3. Date de la décision: 30.09.2009
4. Echéance de préavis des créances: **31.12.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
ORVANA Sàrl, en liquidation, c/o Madame Alexandra Ryan
Donikyan, 249F route d'Hermance, 1247 Anières
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, appliqué par analogie, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Borel & Barbey
1211 Genève 3

05284788